

# La SNCF délocalise à Nantes son service informatique voyageurs

Publié le 30 déc. 1998 à 1:01

Depuis deux mois, on savait que la SNCF envisageait de décentraliser en province son service informatique voyageurs (« Les Echos » du 29 octobre) et que l'enjeu était loin d'être anodin : au moins 300 emplois d'informaticiens, techniciens ou ingénieurs pour la plupart. Restait à trancher entre un dernier trio de villes candidates : Rennes, Bordeaux et Nantes. Le PDG, Louis Gallois, a levé le voile hier, au grand dam des Bordelais et des Rennais : ce sera Nantes. D'ici à la mi-2000, la SNCF y construira un immeuble de 10.000 mètres carrés sur l'ancien site de la biscuiterie LU, à deux pas de la gare.

Dans un communiqué commun, les élus du Conseil régional des Pays de la Loire, du Conseil général de la Loire-Atlantique, du district de l'agglomération nantaise et de la ville de Nantes indiquent que cette décentralisation entraînera finalement *« l'arrivée de 500 emplois au total, qui viendront enrichir le tissu économique local et régional, 330 emplois directs de la SNCF auxquels il faut ajouter environ 170 emplois indirects en sous-traitances pour les SSII »*.

Chargé de tout ce qui concerne la logistique et les études du transport voyageurs (hors la commercialisation, gérée par Socrate à Lille, et la direction des achats, basée à Lyon), ce service est en outre un gros consommateur de sous-traitance et nécessite *« un environnement disposant d'un fort bassin d'emplois en informatique, d'un tissu d'entreprises et de structures d'enseignement supérieur liées à ce secteur »*, explique-t-on à la direction de l'organisation de la SNCF. Le calendrier

prévoit qu'environ 20 % des emplois arriveront à Nantes dès 2000, 40 % en 2001 et les derniers 40 % en 2002.

### 24 millions d'aides publiques

Selon des sources proches du dossier, Nantes proposait un montant d'aides publiques légèrement moins important que ses concurrentes : environ 24 millions de francs apportés à parts sensiblement égales par les quatre collectivités, alors que la proposition rennaise était déjà à 25 millions sans compter la participation de la ville, restée confidentielle. L'ensemble du projet nécessitant un investissement de 85 millions, ce financement public de 28 % (via un crédit-bail) est une bonne affaire pour l'agglomération qui, en année pleine à partir de 2003, pourrait récupérer environ 25 millions de taxe professionnelle, sans compter bien sûr la consommation des 500 nouvelles familles.

La capitale des Pays de Loire a mis en avant ses meilleures liaisons par TGV avec Paris et Lille. Autre atout, les politiques (à majorité RPR pour les assemblées régionale et départementale, et socialiste pour le district et la municipalité) confient le leadership de la négociation à une seule structure : l'Agence de développement économique de l'agglomération nantaise (Adean). Enfin, Nantes a valorisé son expérience des décentralisations réussies de deux importants services de La Poste, lourds de 820 emplois au total de 1992 à 1999. Pour l'occasion, des forums d'accueil des personnels avaient été organisés en collaboration avec de nombreuses structures et organisations, des crèches municipales aux universités en passant par les associations de recherche d'emploi. Les collectivités locales avaient ainsi mis l'accent sur l'accompagnement et l'intégration des salariés et de leurs conjoints, y compris par des entretiens personnels. Enfin et surtout, les sondages internes à la SNCF avaient placé largement en tête la capitale des Pays

de la Loire parmi les villes pouvant accueillir ce service. Louis Gallois a, semble-t-il, respecté le choix de ses salariés.

**BRUNO MÉNARD**